



# BREAK BREAK...

## POINTEUSE BIOMÉTRIQUE

Le 8 décembre 2024

### LES COURRIERS DE LA HONTE

Des courriers d'un nouveau type ont été adressés aux ICNA de plusieurs organismes. Ces courriers ne contiennent ni reconnaissance pour les records de trafic absorbé, ni annonce de résolution des pannes techniques qui gangrènent les systèmes de contrôle aérien, ni même encore des avancées concrètes en matière de modernisation technique tant attendue. Rien de tout cela.

**Ces courriers visent uniquement à sanctionner et à stigmatiser les ICNA.**

Ces sanctions, basées sur des suspicions de travail non réalisé ou de non-respect des amplitudes horaires (à compter du 1er janvier), sont inacceptables. Le message envoyé par le management de la DSNA est incompréhensible et inaudible.

Comment expliquer qu'après avoir validé des modalités de gestion via les RO il y a quelques années, puis signé un

protocole les renommant en VIC, l'administration choisisse d'imposer des sanctions durant la période de transition ? Pourquoi adopter une telle posture autoritaire à l'égard des ICNA ?

Il est évident que la validation de la pointeuse biométrique par le syndicat majoritaire, en échange de quelques récupérations, a laissé croire à l'administration que ces mesures seraient digérées par les contrôleurs. **Mais la colère face à ces méthodes managériales disproportionnées gronde dans les organismes.**

Le management actuel de la DSNA, marqué par un mépris constant envers les opérationnels, qu'ils soient en salle et tour de contrôle ou au sein des salles techniques, pourtant garants de la performance, est devenu intolérable.

**Comment justifier d'une telle débauche d'énergie pour des applications anti-opérationnelles et purement bureaucratiques alors que tant de défis attendent la DSNA, que tant de réels problèmes restent sans solution ?**

**Ce mode de gestion doit être réformé sans délai.**



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)